



LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON



ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Directeur : Alph. POIRIER-BOTTREAU.

INSERTIONS:

Une à six lignes..... 3 fr. 00
Réclames..... 0 fr. 50
Faits divers..... 1 fr. 00

La Liberté

La liberté, c'est le mot enchanteur qu'applaudissent les foules, c'est la devise de la Révolution gravée aux frontons de nos monuments nationaux, c'est la base, pourrais-je dire, de toute notre législation contemporaine.

La liberté! enthousiasme de notre jeunesse, rève toujours revêtu de l'éclat des intelligences d'élite, mot de ralliement sans cesse répété de tous les vrais Français....

Lorsqu'on dit «la liberté» semble n'est-ce pas, qu'on dit «la France».

Et notre drapeau tricolore, chez tous les peuples, sur les lointains rivages, à travers le monde entier, est salué aux cris de :Vive la liberté!....

Quand on vient de Paris et qu'on a l'espoir d'y rentrer dans quelques semaines — Paris, la ville des libertés et de la liberté par excellence — on se montre, plus que quiconque, l'ennemi sincère et loyal, mais l'ennemi acharné de ceux là qui voudraient enlever à des citoyens libres leur part légitime d'indépendance.

J'arrive au fait.

Un nouveau journal qui s'intitule: *l'Action laïque* vient de paraître à St-Pierre.

Ce journal se dit *libre-penseur*. C'est son droit.

Il se dit aussi *républicain*. C'est son devoir.

Il se dit encore *tolérant*. Halte-là!... Ce n'est pas vrai...

Tolérante, *l'Action laïque*! Et, dans son premier numéro, elle ne parle que de laïcisation d'écoles, de suppression du pensionnat, de fermeture du patronage et de l'Œuvre de mœurs.

Et vous appelez ça de la tolérance? Allons donc!

Vous ne venez, oh non! vous ne devez pas venir de France, la patrie de la liberté... pour tenir un pareil langage.

La liberté, moi, je la veux pour la *Ligue anti-alcoolique* et *l'Action laïque*, pour les instituteurs et les francs-maçons. Mais je la veux, vous entendez, je la veux également pour les écoles des sœurs, le pensionnat des religieuses

le patronage des jeunes gens, je la veux, la liberté, pour les marins et les prêtres, pour tout le monde...

Et vous, M. les Cent-dix qui avez signé ces attentats à la liberté, savez-vous bien, au juste, la signification de votre geste?

Après tout, qui êtes-vous?

— Une infime minorité quant au nombre, n'ayant reçu du suffrage universel aucun mandat. Peut-être, êtes-vous une quelconque supériorité intellectuelle? En tout cas, il vous reste à nous le prouver.

Entre parenthèse, je vous avoue que vous me faites sourire, quand vous me parlez des *leçons purement scientifiques et rationnelles* données par les instituteurs d'enseignement primaire.

Tenez ! j'aime mieux ne pas insister.

Les St-Pierrais presque tous catholiques pratiquants, ont bien le droit, j'imagine, d'envoyer leurs petits enfants à la classe des religieuses,

Et ça ne vous regarde pas, M. les Cent-Dix.

Comme vous pareillement, vous pouvez conduire vos enfants écouter les doctes *leçons scientifiques et rationnelles* des maîtres d'école...

Et ça ne nous regarde pas.

Les jeunes gens de St-Pierre sont libres de faire partie de toutes les Ligues anti-alcooliques et des Actions laïques possibles et imaginables. Mais ils sont libres également d'aller se distraire au Patronage dirigé par des prêtres dévoués.

Voilà la liberté!

D'ailleurs, M. Etienne, président du Ministère, adressait, l'an dernier, du haut de la tribune des louanges méritées aux congrégations qui travaillent à propager, dans nos colonies, l'idée de la patrie, l'amour et le respect de la République française.

Et *La Vigie* a l'honneur d'avoir les mêmes opinions républicaines, sinon plus avancées, que M. le Président du Conseil.

Pour ma part, presques toutes mes études je les ai faites chez des prêtres et des religieux. Et je m'en félicite.

Sans doute, mon avenir de journaliste ne sera jamais assez brillant pour qu'un jour, mes

professeurs puissent être fiers de leur ancien élève. Mais moi je suis fier d'avoir écouté leurs leçons.

Ce sont eux qui m'ont appris l'amour des pauvres, des exploités et des faibles devant la vie, qui ont semé dans mon âme d'enfant, cette immense pitié d'où viennent, tout naturellement, mes idées socialistes.

Ce sont eux, les premiers, qui ont fait frissonner d'enthousiasme ma jeune intelligence, lorsqu'ils nous expliquaient et nous commentaient, sur les bancs du collège, la sagesse sublime des Grecs et les actes héroïques des Romains.... lorsqu'ils nous parlaient de l'indépendance des peuples modernes..., lorsqu'ils nous recommandaient de *vouloir toujours et partout la liberté pour les autres comme pour nous-mêmes*.

Et aujourd'hui, de notre toute petite France battue par les flots de l'Océan, je suis heureux d'envoyer là-bas, à mes chers professeurs, l'hommage respectueux de mon affection et de ma reconnaissance

Alph. Poirier-Bottreau.

Intolérance

Né en Corse, en pleine « Terre des Communes » dans un village qu'Emile Bergerat a appelé *la Mecque de la Liberté*, j'ai, par atavisme, par éducation et par tempérament, soit de toutes les libertés,

Je serais anarchiste, dans le sens propre du mot, si les conceptions des grands penseurs comme Elisée Reclus étaient pratiquement réalisables.

C'est dire que je suis l'ennemi de toutes espèces d'associations où l'individu, malgré lui, laisse toujours quelque chose de son *moi*, de son indépendance et de sa liberté de penser et se donne un maître tout puissant, le groupe auquel il appartient.

Mais je suis surtout l'ennemi de toute intolérance et notamment de l'intolérance cléricale et d'une autre — non moins funeste — l'intolérance jacobine.

L'une et l'autre sont également néfastes et n'ont jamais eu grands succès dans notre libre pays de France.

On a fondé tout récemment à St-Pierre un cercle et un journal. Tout deux portent comme dénomination *L'Action laïque*.

Le programme théorique qui semble avoir été adopté, c'est la guerre au cléricalisme.

Mais ce qu'on ne s'est pas demandé, c'est si le cléricalisme existe réellement à St-Pierre.

Si l'on entend en effet par *cléricalisme*, l'opinion qui prétend soumettre la société civile à l'Église — et je crois que c'est là la définition exacte et précise du mot — il faut reconnaître avec moi qu'il y a fort peu de cléricaux à St-Pierre. De telle sorte que le nouveau cercle et le nouveau journal se trouveraient entrer en bataille contre une opinion et des gens qui n'existent à peu près pas dans le pays.

Personne en effet parmi nous, ne veut de la domination du prêtre, ni de son intrusion dans l'administration civile. Mais, fils et petit-fils de marins, les St-Pierrais ont profondément gravée, dans leur âme, l'idée du Dieu qui implorait leurs pères, en plein océan, au milieu d'une vague terrible, le jour des grandes tempêtes et des lamentables désastres. Ils aiment qu'on respecte leurs croyances et leurs prêtres.

C'est leur droit, et j'ajoute qu'il est même de leur devoir de les faire respecter. On est bien plus tolérant pour les prêtres bouddhistes ou les marabouts musulmans....

Qu'un ecclésiastique essaie abusivement, dans des conditions illicites, d'imposer à un individu quelconque sa religion et ses opinions, je serai le premier à repousser ses actes et à les combattre.

Mais de même que tout citoyen français a le droit de propager l'idée de la négation de la divinité et celle de l'inanité des pratiques religieuses, j'admettrai également qu'un prêtre — citoyen tout comme un autre — ait le droit de répandre partout l'idée de Dieu et la haute moralité de la doctrine chrétienne.

C'est là, le régime de la liberté de conscience qu'ont créé nos pères au prix de leur sang.

Et l'orsqu'on vient vous dire : Nous avons nous, le droit de fonder des ligues *Anti-alcooliques* et des cercles d'*Action laïque*, mais nous vous refusons celui de fonder des patronnages ou des refuges pour les malheureux, je dis, moi qu'une telle doctrine contraire à tous principes d'égalité ou de liberté est celle de l'intolérance anti-religieuse, du jacobinisme, le plus dur — avec le cléricalisme — de tous les despots.

Par ailleurs, je ne regarde pas, l'orsqu'une personne fait le bien, si elle porte le chapeau de la grande dame ou le bonnet de la sœur des pauvres.

Et je connais à St-Pierre une héroïne — on l'appelle sœur Césarine en style religieux — qui je vous assure, a par une vie toute d'abnégation et par des actes de simple et sublime dévouement — plus rendu de services à l'humanité que tous les cercles d'*Action laïque* ou d'*Action cléricale* du monde.

On a laïcisé l'hôpital, mais je vous en réponds, les malades la regrettent celle-là....

Et il y a bien des gens qui portent sur leur poitrine une croix de la Légion d'honneur qui semble lui avoir été volée !

Et cette sœur, et les autres on voudrait aujourd'hui qu'elles s'en aillent...

Soit !!!

Il y a cinq ou six ans je me déclarai partisan de l'enseignement laïc et je blâmai l'administration d'avoir supprimé le Collège.

Les frères sont partis : des instituteurs les ont remplacés.

Nos enfants n'étaient guère savants du temps des frères : ils ne le sont pas davantage aujourd'hui ; mais cela coûte un peu plus cher aux contribuables.

Aussi de grâce, avant de laïciser l'école des filles, que l'on songe un peu que notre colonie se meurt, que nos finances sont dans le désarroi et qu'en ne complète pas notre ruine et notre malheur par de nouveaux impôts qu'entraînerait fatallement une laïcisation, hâtive, imprudente et fort coûteuse.

Lorsque le pain risque de nous manquer puon s'occupe plutôt de nous en donner que de nous nourrir de théories cléricales ou anticléricales.

Un peu de tolérance, Messieurs, tout comme n'Amérique ou en Angleterre, s. v. p.

C'est ce qu'on demande à Saint-Pierre ou resque tout le monde est franchement et loyalement républicain.

J.-F. POMPÉI

Un peu de logique

S. V. P.

Plusieurs anciens conseillers municipaux porteurs de vestes, le Réveil avec ses rédacteurs anonymes et les quelques rares partisans de ces gens-là reprochaient à Louis Légasse d'avoir fait publie dans l'Action sociale anticléricale, des articles sur la misère prolétarienne de St-Pierre.

Et alors, comment se fait-il que l'un des leurs, également affublé d'une veste ample et longue, M. G. Daygrand — qui fut à ses heures, paraît-il, un pieux et dévot paroissien — se soit permis l'envoyer à l'Aurore socialiste et anticléricale, une lettre expliquant la situation actuelle de notre colonie.

Sans doute, parce que ce jour-là, Le Matin avait une mise en page trop encombrée ! . . .

Et il eut un oubli fort regrettable M. l'ex-maire de St-Pierre. Voyons ! vous ne devinez pas ? Mais, c'eût été le coup de se faire photographier à l'Aurore avec sa nouvelle veste

Il est vrai qu'elle était démesurément longue sa veste... donc pas très parisienne, puisque cette année, les paletots se portent courts. Au moins, elle était neuve et sortie, nous affirme-t-on, des ateliers renommés de dame Gournay.

La lettre en question mériterait bien quelques petits commentaires assez amusants. Mais c'est déjà vieux jeu... Aussi bien, pour ma part, je trouve tout naturel que, dans cette épistole, M. Daygrand, ex-maire du Conseil Municipal dissois, manifeste son mécontentement. Quand on est f... à la porte, n'a foi ! on n'est pas de très bonne humeur...

Revenons maintenant à nos moulins... Chacun est libre d'écrire dans n'importe quel journal, c'est vrai, et ça ne regarde personne. Mais tout de même, en politique — surtout quand on prétend vouloir et pouvoir en faire — il faut se montrer plus sincère et aussi plus logique... même aux jours d'insuccès.

Après tout, pourquoi tant de paroles inutiles ? Parlons peu, parlons bien ! comme dit le citoyen Ganichon. En cette affaire, je suis sûr, les St-Pierrais ne regrettent qu'une chose, le portrait de leur ancien maire avec sa veste neuve...

Alph. P.-B.

Un magistrat méticuleusement laïc

L'Action laïque nous vante les mérites du phénix des magistrats, autrement dit de M. Michas.

Que ce dernier ait eu un changement de poste équivalent, ou même un avancement, si l'on veut, peu nous importe. Personne à Saint-Pierre ne l'enverra aux Indes.

Mais n'en déplaise à *L'Action laïque*, il y a à Saint-Pierre le cœur de gens d'assez bonne foi qu'on peut l'être dans cette dernière feuille et qui ont, sur le dit Michas, une toute autre façon de penser que le rédacteur de la note en question.

On se souviendra longtemps dans ce pays :

Et de la suppression illégale de M. Lempéré décidée par un conseil présidé irrégulièrement.

Et de l'attitude du Ministère public à l'égard de cet avocat à la suite de cette suppression.

Et de l'arrestation violente et arbitraire de M. Louis Légasse.

Et de l'embargo mis sur des cablegrammes expédiés au Ministre lui-même.

Et de la procédure singulière suivie lors d'une plainte Légasse contre Delmont.

Et des jugements rendus des mois et des mois après plaidoiries.

Et de la condamnation de Louis Lefèvre à deux mois de prison pour deux simples gifles données à l'un de ses insulteurs.

Et de bien d'autres choses encore toutes à la gloire... de ce magistrat.

On se rappellera aussi — ce que *L'Action laïque* semble oublier — que ce même Michas, ayant devenir un étranger à toute pratique religieuse, ait pieusement à la messe, voire même aux vêpres, saluts et sermons, et quelquefois, dans le banc de M. M. Légasse qu'il a si bien malmené plus tard, qu'il sollicitait de M. le Curé de St-Pierre et de M. le Curé de Miquelon l'autorisation de jouer chrétiennement des orgues à l'église...

Respectueux des convictions de chacun, nous n'aurions pas parlé de tout cela, si *L'Action laïque* ne nous y avait quelque peu forcé.

D'autre part, nous reconnaissions à M. Michas d'avoir bien joué « Perrin Dandin » sur les planches de la salle des fêtes de l'Hôtel Joinville.

Ce magistrat n'en a pas fini avec nous.

Nous lui disons aujourd'hui non pas adieu, mais au revoir.

Le monde est petit, comme on dit dans les « Transatlantiques ! On se retrouvera....

VERS LA JUSTICE...

Maintenant que voilà le sieur Grosval et administrateur-gérant de *L'Action laïque*, il ne manquera pas, espérons-le, de nous donner des détails intéressants sur l'incendie de l'église, de préciser les accusations qu'il semblait vouloir porter, contre un certain basque, dans son affiche maladroite du 2 Avril dernier. Et ainsi, il nous fera faire un grand pas vers la justice toujours un peu tardive.

Paena pede claudo, disait Horace.

La justice est hoiteuse, elle vient à pas lents. Mais elle vient...

Puisse-t-il, ce même sieur Grosval — et c'est notre souhait bien sincère — manier aussi habilement la plume de journaliste, qu'il manie la truelle de maçon et le rabot de menuisier...

I y a en France un pouvoir qui règne, qui gouverne, qui administre et qui juge, le tout sans responsabilité. Ce pouvoir s'appelle : le journalisme.

E. de Girardin

REQUIEM



Le Réveil prétend avoir trouvé dans la Vigie certaines contradictions. Allons bon!

Mais attendez un peu.

Il nous accuse de cléricalisme. Et d'une!

Deuxièmement, il fait remarquer que notre journal est un organe de défense Légasse.

Et dans un autre article, il affirme que M. Louis Légasse est franc maçon.

Un franc maçon défendu par un journal clérical!

Comprendra qui pourra!...

Décidément le pauvre Réveil bafouille. Il est trop vieux. C'est la fin. Préparons nous à chanter; Requiem

signé: l'aimable Vigie

À Travers la Mode

Chères lectrices St-Pierraises — que je considère comme des amies, car à causer chiffrons l'intimité s'établit vite entre les femmes, et nous n'avons à causer ensemble que de cela — nous en sommes aujourd'hui à la grare question du corsage.

Sera-t-il bouffant ou ne le sera-t-il pas?

Eh bien, non, il ne le sera pas du tout.

Le grand chic est pour le corsage long de taille, renant en pointe devant, très baleiné comme un corset.

On le fait surtout drapé, c'est à dire que l'étoffe, ample en hauteur, enserre étroitement le buste, à l'aide de fronces, dans de petits plis horizontaux.

Cette forme nouvelle de corsage est très appréciée des Parisiennes, car elle amincit délicieusement la taille.

Ce qu'elles aiment beaucoup encore, c'est une petite veste qui fait déjà fureur : un corsage genre jaquette qui permet de sortir en taille.

On peut la mettre avec n'importe qu'elle jupe plissée ou non et à plus forte raison avec la jupe tailleur dont elle complète le costume.

Cette veste ou jaquette peut être ouverte.

La Mode a même tendance à l'ourrir de plus en plus, en garnissant l'ouverture d'un gilet, souvent à poches, d'un cachet tout masculin; ce qui semble être un triomphe des féministes.

Les femmes se rattracent de porter la cutotte en prenant aux hommes, avec le haut col et la cravate régale, toute la partie supérieure de leur costume.

Mais les gilets ne sont pas forcément masculins, ils se terminent dans le bas, en pointe baleiné comme j'ai dit des corsages. Ils peuvent être galonnés, garnis d'un jabot de dentelles et prêtent à toutes les fantaisies de l'imagination fêminine.

Paris, Avril 1905

Méliane

LES SPORTS

Elle est morte!

Quoi donc?

L'exposition de 1907, mes pauvres!... Oui morte avant d'avoir vécu, et malgré que ses plans aient été publiés par tous les journaux illustrés, décrits par tous les chroniqueurs sportifs, et qu'en vérité, depuis deux ans que l'on s'en occupait, il était plausible de lui envisager un meilleur sort.

La chose s'est perpétrée au conseil municipal de Paris.

Par 46 voix contre 24, l'assemblée a adopté en effet l'ordre du jour de M. Deville ainsi conçu:

« Le conseil, maintenant ses décisions relatives à l'aménagement définitif du Champ-de-Mars et approuvant le préfet de la Seine qui en poursuit l'exécution; mais se déclarant prêt à examiner toute proposition compatible avec les décisions susvisées qui lui permettraient de faciliter l'organisation d'une exposition de l'automobile et des sports, à l'exclusion du Champ-de-Mars et admettant en outre le principe d'une subvention à fixer ultérieurement, passe à l'ordre du jour sur la pétition du ministre du commerce ».

... « A l'exclusion du Champ-de-Mars... » C'est net et concluant...

Maintenant, que vont faire les promoteurs?... Chercher un autre emplacement?... La chose paraît peu probable, toutes combinaisons différentes ayant déjà été mûrement étudiées et ne laissant, hélas! guère de doutes sur les risques d'insuccès qu'elles comportent.

Les journaux parisiens, préoccupés des intérêts égoïstes de la Ville-Lumière, envisagent uniquement là-dedans la perte des 400 millions d'affaires que l'on escomptait à son profit. Nous voyons plus haut, en ce qui nous concerne, et regrettons surtout que la décision du conseil municipal prive la plus importante des industries françaises d'une manifestation grâce à laquelle elle eût conservé, accentué même, la prépondérance mondiale dont elle jouit en matière de sports.

Jean de Gaillon.

La force religieuse d'un esprit marque son envergure. La religion est l'étendue de l'âme.

Ibsen

No 9 Feuilleton de « LA VIGIE »

Amour Sauvage

PAR

BRAU DE ST-POL LIAS

Il s'est très bien conduit pour le Sultan, ton père. Et je suis content de voir que notre seigneur quoi que jeune, n'oublie pas les services rendus et sait reporter sa bienveillance, des pères sur les eufs!

Je ferai de mon mieux pour la mériter.

— Et tu y réussiras! Tu ressembles à ton père que j'ai beaucoup connu et pour lequel j'avais la plus grande estime, et pour ta mère aussi, qui est une digne femme.

— Je vois bien à votre accueil et à vos bonnes paroles, Datou que vous avez aimé mes parents et je vous en ai une grande reconnaissance...

On voyait que cet enfant parlait avec son cœur et il gagnait les sympathies de tous.

Si-Manap seul jefait sur lui, par moments, des regards qui n'avaient rien de sympathiques. — On eut dit qu'il avait déjà le pressentiment des événements dramatiques qu'il devait provoquer dans sa vie... Radjah-Ari prit congé du Datou après le repas.

— C'est cette nuit à huit heures, dit-il, l'heure de la marée et de la brise. Le drahou du Sultan aura passé deux jours à l'embouchure, je ne puis le faire attendre plus longtemps.

Le Datou sortit, suivi de tous ses hôtes, pour le reconduire à l'enbarcadère, traversant sur son chemin une double rangée de diners assis à terre, à l'ombre des grands arbres, et qui avaient maintenu leur tour. Tous les habitants de Bédague et des Kampongs voisins étaient là, chacun devant son assiette faite d'un carré de feuille fraîche de banaier, sur lequel des gens de la maison du Datou empilaient des morceaux de riz, tandis que d'autres, plus parcimonieusement, distribuaient, sur chaque pile, des morceaux de Karri de buffle, un régal rare à Bédague! — Giro-Batou et Labo présidaient les deux tables des gens du bas et du haut de la rivière.

Si-Manap rentra seul, avec le Datou, à la maison. Il était rouge, excité, mécontent, Radjah-Ari, en recevant ses adieux, avait parlé lui donner sa main à baiser; et lui, Si-Manap, le gendre du Datou Loban s'était courbé devant cet enfant aussi bas que Radjah-Ari lui-même devant le vieux Datou!

— Il est bien fier, ce drôle! prononça Si Manap avec colère.

Le Détou fut étonné:

— C'est un Radjah.

— Un sauvage!

— Comment?

— Ces BattaKs! des mangeurs d'hommes!

— C'est leur Adat. Mais tu sais bien qu'ils ne ressemblent pas plus que nous à des tigres?

— Un Adat qui permet de manger son père!

— Les pères croient dans leurs fils... Nous ne pouvons pas approuver cela, nous, enfants de l'Islam; mais, malgré ce qui nous semble monstrueux dans leur Adat, nous sommes bien obligés de reconnaître à ces hommes de grandes qualités. Ils sont instruits, braves, loyaux, fidèles à leur parole...

Variétés

L'ABSINTHE MEURTRIE



Les Belges ne chanteront plus leur populaire refrain:

Pour une fois, savez-vous,
Il faut venir chez nous!
Ah! tu riras, Monsieur, tu riras!
Ah, ah, ah, ah!

Car l'« Heure verte », cette heure inévitable pendant laquelle on savourait la liqueur aux opalescents reflets a vécu!

Par le fait, ce n'est pas l'heure qui a disparu... c'est son inséparable accessoire: l'absinthe,

En effet, le Parlement belge vient de voter une loi interdisant la fabrication, la vente et le transport de cette liqueur.

Or, en Belgique, sais-tu? l'absinthe est tout simplement délicieuse et n'a aucun rapport avec l'immense drogue que l'on sert chez nous, même dans les cafés les plus copriches.

Grâce à cette loi, les ravages de l'alcoolisme diminueront chez eux d'une façon à peu près complète, l'absinthe étant le plus meurtrier de tous les alcools.

Chez nous, il est loin d'en être de même!

Depuis dix ans que l'on cherche à lutter contre les fléaux de la « Fée aux yeux verts », sa consommation a augmenté d'une façon prodigieuse.

Qu'on en juge :

En l'an de grâce 1830, l'absinthe était presque inconnue.

En 1850, on en buvait . . . 735 hectol.

En 1860, — 1,346 —

En 1880, — 42,687 —

En 1885, — 57,922 —

En 1890, — 112,617 —

En 1900, — 129,637 —

Et en 1903, on a absorbé 132,891 hectolitres de l'immonde liqueur!

Or, depuis dix-huit mois, cette consommation n'a fait que croître et embellir!

Jadis, il y a vingt ans, le verre d'absinthe se payait cinquante centimes sur les grands boulevards; aujourd'hui, on a droit à deux verres de « bleue »; dans certains caboulots de dernier ordre, pour quinze centimes . . . la verrée d'absinthe pure se vend un sol parisien. Et l'eau est gratis!

Cette absinthe de dernière catégorie vaut dix-sept francs les cent litres . . . soit dix-sept centimes le litre.

Quant aux autres alcools que l'on boit chaque jour dans les 641,273 débits de France, leur consommation n'a fait qu'augmenter dans les mêmes proportions.

Vois le cas que fait de ce jeune Radjah le Sultan lui-même qui va le nommer son Page. Et il ferai bien à la cour!

— Oh! parce qu'il est Radjah! Toukou, Monseigneur

— Sans doute; et l'on voit bien qu'il est Radjah. Il ne célébra pas la fête du père, lui, puisque son père est mort bravement, dans un combat. Mais, dis-moi si l'on ne sent pas à son grand air que plusieurs générations de Radjahs revivent en lui?

— Oh! être Radjah! . . . répeta encore Si-Manap. Il s'accroupit sur la natte, aux pieds du Datou qui s'était assis, les jambes relevées sous lui sur le siège d'un fauteuil chinois, et donnant à sa voix les intonations les plus caressantes:

— Ecoutez, mon père, dit-il, moi aussi je veux être Radjah! et vous m'y aiderez, puisque je suis maintenant de votre famille.

Il hésita un instant, et, paraissant prendre une grande résolution:

— Il faut que j'obtienne du Sultan la concession de la forêt de Paréh. Elle est immense et la terre en est excellente. Je puis avoir là dix mille hommes à moi. Et alors! . . .

Il regarda le Datou, l'œil enflammé, cherchant à voir tout de suite comment il prenait le projet si amoureusement caressé!

Le vieillard réfléchissait, l'air très grave.

— D'abord, commença-t-il, parlant lentement, ce n'est pas une petite affaire que d'organiser le travail de dix mille hommes, ni même de mille; y assurer bien réfléchi? C'est une lourde responsabilité. Comment comptes tu t'y prendre?

Si-Manap exposa alors avec entrain son plan très étudié. — Il pouvait avoir, presque pour rien, des koulis chinois. — Il ferait une immense plantation de poivre. — Il aurait aussi des Malais et des Ba-

